Image not found or type unknown

Arrêt paiement pension alimentaire

Par **Steffy83440**, le **08/07/2020** à **06:20**

Bonjour,

mon fils a eu 18 ans en janvier 2020, et vient d'obtenir son bac et arrête ses étriers en attendant les sélections pour s'engager dans la Marine , en école de sous officier.

en attendant il travaille à Mac do avec un contrat de 16/20h / semaine, ce qui lui rapporte entre 400 et 500€/ mois.

son père a arrêté de me verser la pension de 150€ depuis juin, estimant que son fils travaillait. En a t-il le droit ?
merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés